Envoyé en préfecture le 02/07/2026
Reçu en préfecture le 02/07/2026
Publié le
ID : 035-213503535-20260629-2026_06_29_13-DE

VILLE DE EZIN le-Coquet

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU LUNDI 29 JUIN 2026

NOMBRE

De Conseillers en exercice : 29

De Conseillers présents : 21

De votants : 25

L'an deux mille vingt-six, le vingt-neuf juin à dix-neuf heures, le conseil municipal de la Commune de Vezin-le-Coquet convoqué le vingt-trois juin, conformément à l'article L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni à la Mairie, salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Paul Le Meut, Maire.

Étaient présents :

Mme AÏT ALI Aïcha - Mme AMBROISE Virginie - M. AUVÉ Samuel - M. BEAUSSIER Benoit - Mme BIDAN Florence - Mme BOUDET Christine - M. FEUNTEUN Gwenn - Mme GODIN MAILLARD Maryline - Mme HUTEAU Anaëlle - M. LE MEUT Paul - Mme LEMESLE Catherine - M. MAROUZÉ Didier - M. MARTINE Gaëtan - Mme MIALON Mélissa - M. OLLIVIER Jean - M. PIGAL Sébastien - Mme QUELLEUC Martine - Mme QUÉMÉNER Aurélie - M. SCHLAGDENHAUFFEN Didier - M. THOMAS Yann - M. WACHTER Fabrice

Étaient absents :

M. BAH Abdoul - Mme BEAUSSIER Imène - M. ERRAMI Noureddine - Mme FRIQUET Chantal - M. GREDOIRE Jordan - Mme KULOVAC Ferzada - Mme LAHAYE Marie-France - Mme O'BAVAMIAN Aurélie

Pouvoirs de vote :

M. BAH Abdoul à Mme HUTEAU Anaëlle
Mme FRIQUET Chantal à M. PIGAL Sébastien
M. GREDOIRE Jordan à M. THOMAS Yann
Mme LAHAYE Marie-France à M. SCHLAGDENHAUFFEN Didier

Secrétaire :

M. SCHLAGDENHAUFFEN Didier

Envoyé en préfecture le 02/07/2026
Reçu en préfecture le 02/07/2026
Publié le
ID : 035-213503535-20260629-2026_06_29_13-DE

VILLE DE VEZIN le-Coquet

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL LUNDI 29 JUIN 2026

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Réf. : CBD/VLB/26/13

OBJET 5.3 – DÉSIGNATION DE DEUX ÉLUS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ASSOCIATION « LES JARDINS COQUETS »

EXPOSÉ

L'association « Les Jardins Coquets », créée en 2011, assure la gestion et l'animation des jardins familiaux situés sur le site de la Haute Porte.

Conformément aux statuts de l'association, la commune de Vezin-le-Coquet est membre de droit et dispose à ce titre de deux représentants au sein du conseil d'administration.

Il convient de procéder à la désignation de deux élus municipaux appelés à représenter la commune au conseil d'administration de l'association pour la durée du mandat restant à courir.

Monsieur Le Maire, après avoir fait appel à candidatures, propose de désigner :

- Madame Aurélie QUEMENER,
- Monsieur Didier MAROUZÉ

pour siéger au conseil d'administration de l'association « Les Jardins Coquets ».

DÉCISION

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité de désigner :

- Madame Aurélie QUEMENER,
- Monsieur Didier MAROUZÉ

pour siéger au conseil d'administration de l'association « Les Jardins Coquets »

Fait et délibéré en séance, le jour, mois et an ci-dessus,

Le secrétaire de séance,

Didier SCHLAGDENHAUFFEN

Le Maire,

MAIRIE de VEZIN-LE-COQUET Ille-et-Vilaine

Paul LE MEUT